

Danse : examen ponctuel obligatoire EPS ADAPTEES

L'épreuve est composée de deux parties : la présentation d'une composition chorégraphique individuelle et la présentation d'une séquence transformée à partir d'un inducteur.

Principes de passation de l'épreuve :

- Juste avant l'épreuve, le candidat tire au sort deux inducteurs de deux catégories différentes (contraintes d'espace, de temps, d'énergie, de corps, d'un contexte imaginaire, objets). Le candidat dispose alors d'un temps de 30 minutes. Ce temps constitue à la fois un temps d'échauffement et de préparation, durant lequel le candidat choisit un extrait de sa chorégraphie (durée de l'extrait entre 20 secondes et 40 secondes) qu'il transforme à l'aide de l'inducteur choisi. Le candidat est observé et évalué lors de ce temps d'échauffement et de préparation. Le candidat indique à la fin de cette phase de préparation l'inducteur choisi.
- A l'issue de ces 30 minutes, le candidat présente sa composition chorégraphique. Après un temps de 1 minute, il présente, sans support musical, l'extrait support de la transformation, puis après un bref temps de repos la séquence transformée.
- La durée de la composition chorégraphique individuelle est comprise entre 1 min 30 et 2 min 30. La durée de la séquence transformée, sans support musical, est comprise entre 20 secondes et 1 minute.
- Le candidat fournit le support sonore, s'il en a un, de sa composition chorégraphique sous un format numérique (clef USB).
- La prestation se déroule dans un espace de 8m x 10m (salle de danse ou gymnase). Le public est exclusivement constitué du jury et des autres candidats.
- L'AFL « S'engager pour composer et interpréter une chorégraphie individuelle, selon un projet artistique en mobilisant une motricité expressive et des procédés de composition s et collective » permet d'évaluer la motricité et la présence du candidat, ainsi que son projet artistique.
- L'AFL 3 « Se préparer et s'engager individuellement pour s'exprimer devant un public et susciter des émotions » permet d'évaluer la capacité du candidat à se préparer et à modifier sa motricité par rapport à un inducteur.

Pour les élèves ayant une déficience motrice :

L'élève, avec ses appareillages ou ses particularités motrices (exemple athétose), est un danseur, chorégraphe, spectateur comme un autre. L'aménagement de la situation dépend de ses particularités (plan incliné pour faciliter l'entrée en scène, réduction ou agrandissement de l'espace scénique, ...).

Pour les élèves ayant une déficience visuelle :

L'espace scénique est sécurisé par une limite sonore et/ou tactile. Au sol, des zones matérialisées par différents matériaux repérables au toucher (plastique, moquette, carton, sol ordinaire...) peuvent être utilisées. Un accompagnement ponctuel par un guide ou des signaux sonores spécifiques peut être proposé selon les besoins du candidat. Le ou les guides sont également des ressources pour organiser l'espace à partir des choix exprimés par les danseurs. Les chiens d'aveugle sont admis dans l'espace scénique.

Pour les élèves ayant des troubles de la communication :

Le nombre de spectateurs peut être réduit et/ou le public éloigné de la scène. L'élève peut être autorisé à se produire uniquement de dos ou en rapport non frontal.

| AFL évalués | Points | Éléments à évaluer | Degré 1 | Degré 2 | Degré 3 | Degré 4 |
|--|--------|---|--|---|---|--|
| S'engager pour composer et interpréter une chorégraphie individuelle, selon un projet artistique en mobilisant une motricité expressive et des procédés de composition | 6 | Engagement moteur (commun à la composition et à la transformation) | Motricité simple ; réalisations brouillonnes. Regard au sol ou fixé. 0-1,5 pt | Motricité globale ; réalisations précises. Regard fixe et / ou informatif 2-3 pts | Motricité variée, complexe mais pas toujours maîtrisée ; réalisations animées Regard expressif 3,5 – 4,5 pts | Motricité complexe et maîtrisée ; réalisations expressives Regard vivant 5-6 pts |
| | 4 | Présence de l'interprète (commun à la composition et à la transformation) | Elève peu assuré, troubles visibles (trous de mémoire, hésitation, etc...) ou élève qui récite sa danse. 0-1 pt | Elève actif engagé dans son rôle, mais de façon intermittente. 1-2 pts | Elève convaincant, engagé dans son rôle en permanence. 2-3 pts | Elève convaincant, impliqué et pleinement engagé dans son rôle tout au long de son interprétation. 3-4 pts |
| | 4 | Projet artistique Lisibilité du propos, écriture chorégraphique (exclusivement sur la composition) | Projet absent ou confus Sans fil conducteur Procédés pauvres et/ou maladroits Éléments scénographiques décoratifs Espace sans choix 0-1 pt | Projet inégal Fil conducteur intermittent Procédés ébauchés, repérables Éléments scénographiques redondants Espace organisé 1-2pts | Projet lisible et organisé Fil conducteur permanent Procédés pertinents Éléments scénographiques sélectionnés Espace construit 2-3 pts | Projet épuré et structuré Fil conducteur structurant Procédés affirmés, singuliers Éléments scénographiques créatifs Espace choisi, singulier 3-4 pts |
| Se préparer et s'engager individuellement pour s'exprimer devant un public et susciter des émotions | 6 | Engagement dans la phase d'échauffement et de préparation Traitement de l'inducteur (exclusivement sur la transformation) | Préparation inadaptée Engagement intermittent ou absent Traitement hors sujet, éléments nouveaux peu repérables Transformation inopérante 0-1,5 pt | Préparation partiellement adaptée Engagement modéré Traitement allusif et/ou occasionnel Transformation opérante 2-3 pts | Préparation adaptée Engagement impliqué Traitement continu qui sert la composition 3,5 – 4,5 pts | Préparation optimisée Engagement soutenu Traitement distancié, évocateur (poétique, originalité) qui enrichit la composition 5-6 pts |